

LA PRÉSIDENTE :

1480 Je suis obligée de vous arrêter là, Monsieur Campeau-Vallée. Ce n'est pas que ce n'est pas intéressant mais j'ai l'odieux je dois dire de maintenir un chrono. Je vous remercie pour votre présentation.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1485 Merci beaucoup pour votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

1490 Et pour ces réponses. Juste avant la pause, j'inviterais monsieur Pierre Marcoux, s'il vous plaît. Monsieur Marcoux, bonsoir!

M. PIERRE MARCOUX :

1495 Bonsoir! Je viens ici à titre de citoyen. J'ai une présentation PowerPoint que je vais mettre dans une clé USB.

LA PRÉSIDENTE :

1500 Notre fée Carabosse va aller vous aider à faire ça.

M. PIERRE MARCOUX :

Vous êtes peut-être mieux de venir, oui.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons, Monsieur Marcoux.

M. PIERRE MARCOUX :

1510 Oui. Donc je n'ai pas fait de mémoire mais j'ai une présentation. Puis en gros, le dossier est très intéressant, tout ça, c'est bien. Ce que je fais, je vais commenter. Je fonctionne beaucoup avec des cartes, on va fonctionner avec des cartes, puis je vais donner mes points de vue et tout ça au fur et à mesure.

1515 **LA PRÉSIDENTE :**

Très bien.

M. PIERRE MARCOUX :

1520 Donc on va avancer comme ça. Donc on voit ici la carte des secteurs. Comme d'autres gens ont mentionné, il faut regarder global aussi, mais j'ai plus insisté sur les liens frontières.

1525 Si on regarde cette carte-là, on voit le dynamisme économique et social, puis dans le texte, c'était mentionné que, par exemple, qu'il y a des zones de potentiel de développement – c'est ceux qui sont en rose numérotés. Moi, je considère qu'il y a beaucoup plus de zones qu'on peut bâtir et construire. Je le montre ici, j'ai mis des cercles. Il y a des zones aussi qu'on pourrait créer des parcs aussi. Si vous regardez à droite, proche du chemin de fer du Canadien National, c'est écrit « *zone à créer comme parc* », ça, ça serait important.

1530 C'est parce que le canal de Lachine en fin de compte est une zone – on parle le canal, les zones cyclistes et piétonnières – relativement pas large. Puis tout terrain continu entre Saint-Patrick et le bord de l'eau devrait tout être acheté en fin de compte. Et dans la zone qu'on voit proche du chemin de fer, bien il y a des entrepôts de sel – Colsel(sic) je pense ça s'appelle –

1535

1540 puis c'est la même chose à l'autre extrémité du PDUÉS, proche du pont Monk, il y a un atelier de soudure à cet endroit-là, puis, bon, le monsieur a pris sa retraite, il était très sympathique, mais sauf que cet atelier-là devrait disparaître puis on devrait le verdir en fin de compte et pas de supposer que quelqu'un va se construire sur un bâtiment très peu large, puis finalement créer un effet de canyon.

1545 Parce que c'est un peu partout comme ça, c'est ce qui s'est passé finalement dans la zone d'Atwater entre Saint-Patrick et le canal, on a perdu des chances d'acheter des terrains, la Ville, puis finalement, les terrains valent plus, puis de toute façon, même aujourd'hui les gens savent que les terrains peuvent être développés. Donc tout le monde dit bien leur terrain, il vaut de l'or. Mais en fin de compte, s'ils sont industriels, zonés industriels, ils valent moins.

1550 Donc dans les différents cercles que j'ai montrés, c'est différents endroits où on peut augmenter. Par exemple, entre la zone 5 et 7 - peut-être je vais me lever ou vous le voyez parce que je n'ai pas de souris.

LA PRÉSIDENTE :

1555 Est-ce que tout le monde voit les numéros à quoi ça correspond? Oui, oui.

M. PIERRE MARCOUX :

1560 Très bien. Entre 5 et 7, il y a une zone que j'ai entourée en rouge, puis c'est un bâtiment industriel d'un étage en fin de compte avec des garages, tout ça, puis dans le texte du PDUÉS, ils disaient : bon, finalement, il n'y a pas beaucoup de zones à développer. Bien moi, j'en vois beaucoup plus en fin de compte, puis je crois qu'il faut qu'on le – c'est justement cet édifice-là que je mentionnais, c'est entre le point 5 et 7 – on peut vraiment augmenter et faire une densification, puis multiusages aussi, quitte à – ça, c'est un autre endroit aussi, ça, c'est sur

1565 Saint-Patrick – puis on peut finalement – ça, c'est dans le quartier du Faubourg des Récollets qu'on appelle Cité Multimédia maintenant, c'est Wellington et Duke peut-être, c'est où il y a toutes sortes de compagnies pour le multimédia et, bon, qui sont là. Donc on peut se poser des questions.

1570 On a un passé industriel. Ça c'était un secteur, le Faubourg des Récollets, c'était industriel aussi, ils l'ont redynamisé en construisant des édifices, puis même si dans le PDUÉS, ils mentionnent que c'est des zones industrielles, puis on doit...- ah! Merci - je disais que ces zones-là, soit on les densifie d'une façon industrielle moderne peut-être, technique, ou on les transforme en parc. Justement ça, c'est celui à côté, c'est proche du marché Atwater, c'est à la
1575 limite nord-ouest du territoire du PDUÉS, à côté de Saint-Patrick.

Puis c'est vraiment important que ça disparaisse cet édifice-là, puis que ça soit rendu un parc parce qu'on a à peu près 600 mètres, si vous regardez en bas le cercle en rouge, 500 mètres plutôt, où les cyclistes partent du marché Atwater puis se retrouvent à un autre parc plus
1580 loin, c'est un corridor confiné...

LA PRÉSIDENTE :

Étroit.

1585

M. PIERRE MARCOUX :

Étroit , que ce n'est pas agréable à rouler. Moi, je suis un homme, pas de problème, mais une dame ou des choses comme ça... Puis en plus, d'une façon ou d'une autre, si on dit qu'ils
1590 vont construire là, ça serait préférable de prendre l'occasion d'acheter.

Donc un de mes plus gros points de commentaire, c'est que la Ville doit prendre les rennes puis de dire, bon, bien sortir de l'argent.

1595 Comme communauté, le Sud-Ouest paie beaucoup des inconvénients de l'autoroute, mais il faudrait favoriser le Sud-Ouest en créant plus de parcs et d'emplois parce que c'est une zone d'emploi aussi.

1600 Sur la carte de mobilité, ils mentionnent que finalement c'est 4 % de la part modale pour les cyclistes, puis le texte disait – je trouve ça un peu malheureux – il disait : « C'est beaucoup mieux que la moyenne canadienne qui est 1 %. C'est bien, mais je veux dire, il ne faut pas oublier de regarder aussi ailleurs. Le Plateau Mont-Royal, c'est 10 %, Villeray, 6. 4, en fin de compte, on pourrait faire beaucoup mieux parce que le Sud-Ouest est proche, puis dans le 4 %, peut-être qu'ils tiennent compte des touristes, je ne sais pas comment qu'ils ont calculé leur
1605 pourcentage parce que le parc du canal de Lachine est une des pistes cyclables les plus utilisées mais pour des touristes. Mais il faut avoir plus que juste ça, je veux dire. Bon, vous comprenez.

1610 Donc sur la carte de mobilité, vous avez mentionné tantôt des flèches. Justement, bien là, j'en ai mis plein.

LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes urbaniste, vous!

1615

M. PIERRE MARCOUX :

J'aime bien l'urbanisme.

1620

LA PRÉSIDENTE :

Bon, bien c'est ça pour tout le monde. C'est ça. Je veux dire, les urbanistes, on aime ça faire des flèches qui sortent des cartes.

1625 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui. Parce que comme ça, ici, j'étais un peu déçu. J'ai dit bien c'est comme ça qu'il faut regarder ça, en mettre plus. On n'ira pas dans le détail mais... Puis là, je fais des flèches aussi pour le vélo en hiver aussi parce qu'il ne faut pas oublier ça. Puis la rue Saint-Patrick et la rue Saint-Ambroise, c'est des rues que j'utilise l'hiver parce que la piste multifonctionnelle du canal de Lachine n'est pas déneigée, puis d'une façon ou d'une autre, l'entretien est beaucoup plus facile sur une rue, sur la rue Saint-Ambroise, puis c'est plus facile.

1635 Je sais qu'il y a des gens qui aimeraient que la piste multifonctionnelle soit déneigée, la piste cyclable on va dire. Moi, personnellement, je préférerais qu'elle devienne pour le ski de fond, puis que les cyclistes roulent sur les rues qu'on peut mettre beaucoup de sel, puis tout ça. L'hiver...

1640 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. On n'aura pas le temps évidemment d'aller dans chaque détail mais je vais vous dire dans les quelques minutes qui restent, je vous inviterais à nous laisser votre présentation pour le bénéfice de la commission et de tous, puisque c'est un document qui sera mis sur le site web de l'Office.

1645 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui. Je vais aller un peu plus vite, il ne reste pas beaucoup de temps.

1650 **LA PRÉSIDENTE :**

Il nous reste un deux, trois minutes. Et après, on va peut-être échanger un peu sur certains points.

1655 **M. PIERRE MARCOUX :**

1660 Donc je vais continuer rapidement. Ça, c'est l'atelier de soudure qu'il faudrait acheter proche du pont Monk. C'est ça le but finalement. C'est de créer des zones. Faire attention aussi, ici, c'est les îlots de chaleur, c'est plutôt... Ici, c'est sur la rue Allard, on le voit mal sur la photo mais il y a un dégagement de dix mètres puis ils ont planté des arbres, ça va être beau plus tard.

1665 Un autre point important que j'ai déjà souligné à quelques reprises à l'arrondissement, c'est au coin de de l'Église et Saint-Patrick, il y a toute une possibilité finalement de créer des parcs, puis de créer quelque chose de vraiment bien, parce que l'édifice de la Dominion Textiles qui est au coin là, toute la zone verte, ça devrait être acheté. C'est délabré puis ça devrait créer un parc puis de créer des édifices. Je vous montre la bibliothèque de Tromso, puis créer des édifices pour des bureaux. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui disent : « Ah, bien, on est trop proche de l'autoroute, il ne faut pas habiter là. »

1670 Donc je vous passe très rapidement sur la suite. C'est que dans le secteur Cabot, on pourrait faire une requalification urbaine. On voit dans le document seulement des petits points, dire on peut faire ci ou ça, mais il faut vraiment regarder plus global parce que d'une façon ou d'une autre, c'est ça qui va arriver. Il va y avoir des gens qui vont vouloir construire. Donc la Ville doit profiter pour créer des parcs structurants et non pas juste utiliser des petits îlots. On peut dire
1675 que c'est un quartier à rebâtir, puis on doit finalement penser à comment est-ce qu'on va faire la ville de demain.

Donc c'est à peu près ça. Ensuite, j'ai des annexes mais vous les regarderez.

1680 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est très gentil. Oui, la commission, certainement, de façon attentive et pour le bénéfice de tous également. Au fond, ce que vous nous dites, c'est qu'à l'échelle d'un PDUÉS, d'un

1685 document comme on a là, on devrait aussi ne pas se priver, prendre le recul qu'il faut pour voir
les choses globalement et ne pas hésiter à être audacieux de manière à ne pas seulement faire
l'addition d'actions qu'on présente par des picots sur une carte mais d'y aller plutôt à grands traits
et voir plus loin, quitte à ce qu'on dise, bon, les moyens, je ne les ai pas, je n'ai pas fait la liste de
tous les financements et de combien ça coûterait. Mais quand vous dites il faudrait acheter ce
1690 gros morceau de territoire là ou cet îlot ou ces bâtiments-là, bien sûr, vous n'êtes pas sans avoir
que ni l'arrondissement, ni la Ville, tout le monde a des moyens limités.

Mais ce que vous dites au fond, c'est que peu importe à ce moment-ci, il faut se donner
le plaisir de réfléchir plus globalement de manière à ce qu'au fil des ans, et ça prendra le temps
1695 que ça prendra, selon le bon vieux principe qu'on n'est pas là pour savoir combien de temps ça
va prendre, on est là pour savoir quand est-ce qu'on va commencer, bien qu'on commence
quelque part puis on verra bien à long terme. C'est ça au fond votre philosophie.

M. PIERRE MARCOUX :

1700 Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1705 Bon, je comprends aussi que vous êtes très intéressé par tout ce qui est vie active au
fond, transport actif, activités. Bon, quand vous parlez de jardin de parc, je comprends que vous
intégrez à ça aussi toute l'agriculture urbaine et tout ce qui peut être fait au bénéfice d'une
meilleure santé, d'une meilleure alimentation et tout.

M. PIERRE MARCOUX :

1710 Oui, c'est ça. C'est vraiment l'agriculture urbaine, une réappropriation de la ville et des
quartiers, des parcs en fin de compte. Puis il faut essayer de ne pas se limiter juste sur la largeur
du trottoir ou bien les terrains publics, c'est-à-dire de la rue. C'est pour ça que je souhaite que la
1715 Ville mette les moyens pour acheter puis zoner pour qu'on ait des meilleurs...

LA PRÉSIDENTE :

Des meilleurs milieux de vie.

1720 **M. PIERRE MARCOUX :**

... milieux de vie.

1725 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

1730 Peut-être une toute petite question et c'est votre photo qui m'amène à vous la poser. Dans tous ces parcs que vous voulez créer, on parle donc de zones de verdissement, quelle proportion de ces nouveaux espaces-là vous considéreriez qui devraient être aménagés pour des activités sportives ou récréatives ou sociales, plutôt que laisser strictement la nature occuper l'espace?

M. PIERRE MARCOUX :

1735 C'est sûr que dès qu'on parle d'activités sportives, on finit par minéraliser ou synthétiser les surfaces, donc ce n'est plus des surfaces vertes. On comprend qu'un terrain de soccer, c'est très utile puis c'est impacté, puis on finit par dire : « Ah bien là, on n'en peut plus on doit le minéraliser ou bien mettre un terrain synthétique. »

1740 Donc cette question-là, c'est une bonne question mais c'est que justement, un des exemples qu'ils ont faits l'année passée, c'est qu'ils ont prévu de faire un secteur ados en dessous de l'échangeur Turcot pour un skatepark et tout ça. Moi, je trouve que c'est un non-sens, c'est pour ça qu'il faut aller plus loin que juste d'occuper un terrain sous l'autoroute parce

1745 que c'est ce qui finit par faire que ça va plutôt ressembler à ça probablement plus tard, comme bien des endroits, c'est qu'on va le clôturer, on va mettre des autos.

1750 Donc pour revenir à votre question sur l'utilisation d'une verdure, le verdissement est important, la biodiversité aussi. C'est un équilibre à faire. Je ne peux pas vous donner une réponse. Je suis très pro agriculture urbaine, une biodiversité aussi, tout ça, mais c'est juste qu'il faut réaliser que le Sud-Ouest, principalement Saint-Henri et le quartier de Côte-Saint-Paul, a peu d'espaces verts, il n'y en a pas beaucoup. Par habitant, comparé à d'autres quartiers, c'est faible.

1755 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Merci.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

1760 Je le dis pour le transcript, ma question se veut volontairement caricaturale un petit peu pour des fins de clarté. Vous avez identifié plusieurs endroits où il pourrait y avoir du développement, certains grands terrains, certains qui sont trop petits ou pas assez profonds pour construire, etc. Je vous entends beaucoup parler de ça mais est-ce que dans votre projet, en tout cas dans votre vision du Sud-Ouest, il y a de la place pour autre chose aussi que de nouveaux espaces verts? Je parle par exemple de logements à coût raisonnable, de développements privés ou de construction de commerces ou même d'atelier d'assemblage, par exemple?

1765

M. PIERRE MARCOUX :

1770 Oui. Ce n'est pas juste des espaces verts qu'on peut avoir, mais le logement social et tout ça, puis abordable, c'est important, puis c'est pour ça qu'un des premiers terrains que je vous ai montrés du côté nord du canal, entre l'îlot numéro 5 et 7 – je ne connais pas l'adresse, je

1775 pourrais le retrouver – mais c'est qu'on pourrait faire des édifices multiusages, c'est-à-dire industriel en bas, commercial, puis probablement en haut des logements pour familles, par exemple. C'est sûr qu'on aime bien les logements familiaux au ras du sol mais je veux dire, on est en milieu urbain, il faut trouver des moyens pour avoir de l'espace pour tous, tous ces types de logement.

1780 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marcoux, merci. Mon Dieu, on est top chrono et je vous en remercie. N'oubliez pas de nous laisser votre présentation qui saura intéresser tout le monde.

1785 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui.

1790 **LA PRÉSIDENTE :**

Si vous décidez de retourner à l'école et de faire de l'urbanisme, je vous *marrainerai*.

1795 **M. PIERRE MARCOUX :**

Merci.

1800 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Marcoux. Nous allons prendre une courte pause. C'est écrit quinze minutes sur notre papier mais si on se disait dix minutes, de manière à ce que je n'aie pas à chicaner trop, je pense que tout le monde sera d'accord aussi parce qu'on a encore quatre intervenants. Donc si vous êtes d'accord, une dizaine de minutes et on reviendrait après la pause. Merci.